**Annexe II**

Fiche de renseignements sur les candidats postulant à des organes créés en vertu d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme

Nom et prénom: Prof. Dr. Toplak Jurij

Date et lieu de naissance: 13 avril 1977, Maribor, Slovénie

Nationalité: Slovène

Adresse et email: jurij.toplak@um.si, jtoplak@law.fordham.edu

Situation/fonction actuelle :

* Avocat et défenseur des droits des personnes en situation de handicap, de renommée internationale, et ce, depuis 2007
* Professeur invité à l’école de droit de l'Université Fordham à New York
* Directeur du département de droit public et professeur à l'Université de Maribor
* Expert-Consultant en matière de droit des personnes en situation de handicap, de droits de l'Homme, de droit électoral et de droit constitutionnel auprès d’organisations internationales telles que l'OSCE/BIDDH, le Conseil de l'Europe/Greco, PNUD, UE

Principales activités professionnelles :

- Plus de 30 procédures judiciaires en lien avec la CDPH (Entre 2007 et 2020)

- A mené à bien des procédures judiciaires de grande envergure et a rédigé des recours présentés devant la Cour constitutionnelle, en s’appuyant sur la CDPH, qui ont permis l'abrogation de lois discriminatoires et ségrégatives. Des milliers de vies ont ainsi pu être améliorées en rendant accessibles des milliers de bâtiments.

- Rédaction de recours présentés à la Cour européenne des droits de l'homme (Toplak and Mrak v. Slovenia) et à l'Union européenne, en faveur des utilisateurs de fauteuils roulants et des personnes souffrant de handicaps mentaux. Le but était de faire reconnaître, par les juridictions européennes, les positions du Comité comme faisant partie du droit européen.

* Participation à des missions d’expertise internationales dans 15 pays
* Intervention lors de plus de 80 conférences internationales, et ce dans le monde entier, notamment dans les Universités d’Harvard, de Columbia, de Valencia, de Vienne, de Pécs, de Zagreb, de Belgrade, de Curitiba, de Prague, de Washington and Lee et de Fordham. A été chercheur à Oxford, Georgetown.
* Plus de 800 communiqués de presse rapportés.
* Davantage d'activités sont présentées sur Wikipédia et sur le site web de l'université.

Etudes :

- Doctorat en droit, université de Maribor (2007)

- Chercheur Fulbright, faculté de droit de l'UCLA, (2003-2004)

- LL.M, droit constitutionnel comparé, université d'Europe centrale, Budapest (2001)

- Diplôme de droit, université de Maribor, Maribor (1999)

Expertise pertinente sur les droits des personnes avec handicaps:

- Une expertise reconnue en ce qui concerne les contentieux de grande envergure et l’accès aux tribunaux pour les personnes en situation de handicap. Expert des articles 5 (sur la non-discrimination), 9 (sur l’accessibilité), 13 (sur l’accès à la justice), 17 (sur l’intégrité), 21 (sur la liberté d'expression et d'opinion ainsi que l’accès à l'information), 22 (sur la vie privée), 24 (sur l’éducation), 29 (sur la participation politique)...

- Une vaste expérience en matière de procédures judiciaires impliquant la CDPH (plus de 30 affaires)

Développez votre expérience vécue en rapport avec les personnes handicapées.

* Cinq membres de ma famille sont atteints de dystrophie musculaire.
* Militant pour les droits des personnes handicapées et conseiller auprès d'associations de personnes en situation de handicap depuis 2007
* A travaillé en collaboration avec des personnes en situation de handicap, leurs amis et les membres de leur famille
* Entièrement dévoué à la protection et à la défense de leurs droits

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine:

Toplak, J. (2020) “Voter est le droit de tout citoyen européen, et ce quel que soit son handicap”, Euractiv.

Toplak, J. (2018) “Avis d'experts sur les handicaps mentaux et la CDPH”.

Toplak, J. (2018) “Vote des personnes en situation de handicap lors des élections et discrimination”, PiD, 44 (2), 317–335.

Toplak, J. (2012) “Mon bureau de vote est ici, mais le vôtre est à 20 miles parce que vous avez un handicap”, PP 31 (39/40), 19.